

SÉANCE DU

8 FEVRIER 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Programmation
annuelle en conservation
/ restauration des arts
graphiques – Demande
de subvention à la
Direction Régionale des
Affaires Culturelles**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 09 février 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 23 février 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 février 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services

François LANSIART

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

L'an deux mille sept, le 8 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 1er février deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER*, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Mme CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS*, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

*Monsieur AUDURIER (sauf pour le dossier 07 A 00, le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2006, le compte rendu des actes administratifs, le dossier 07 A 01-02)

*Madame ISAAC-de LEMOS (sauf pour le dossier 07 A 00, le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2006, le compte rendu des actes administratifs, le dossier 07 A 01)

Avait donné procuration :

Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC

Etait absente et excusée :

Madame ALLARD

Secrétaire de Séance :

Madame ROUGNON

N° DE DOSSIER : 07 A 01

OBJET : PROGRAMMATION ANNUELLE EN CONSERVATION / RESTAURATION DES ARTS GRAPHIQUES - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

RAPPORTEUR : Monsieur BERLIE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

L'espace Paul et André Vera est doté d'un cabinet des arts graphiques et d'un atelier de restauration.

Pour l'année 2007, il est prévu un projet de conservation / restauration du fonds d'atelier de Paul et André Vera : en raison de la spécificité des arts graphiques, ces documents nécessitent des interventions légères de stabilisation et des montages sous passe-partout (support en carton sur lequel le dessin est fixé).

Pour rentabiliser au mieux les manipulations, sur la durée la plus courte, ces interventions doivent s'effectuer in-situ ; elles nécessitent l'intervention d'un prestataire (restaurateur des arts graphiques), ainsi que la fourniture de matériel. Le montant total de l'opération est de 20 727 € H.T. (24 789 € T.T.C.). La Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) peut subventionner cette opération à hauteur maximum de 50 % de son montant H.T., soit 10 363 €.

Rubrique	Montant H.T.
Prestataire (restauratrice des arts graphiques)	18 390 €
Fournitures (cartons de conservation et autres supports, petit matériel)	2 337 €
Total H.T.	20 727 €

Le projet a été validé le 19 octobre 2006 par la Commission Scientifique Régionale compétente.

Il est demandé au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de la D.R.A.C. pour cette programmation et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents qui se rapportent à cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

**POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,**

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseillère Régionale d'Ile-de-France

Roselle CROS